

Le 23 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonce la gratuité des protections périodiques

Dans le cadre d'une rencontre avec des étudiants à Poitiers mardi 23 février 2021, Frédérique Vidal a annoncé une nouvelle mesure de lutte contre les précarités : la gratuité des protections périodiques.

Cette annonce fait suite à un travail de concertation entre la ministre et de nombreux acteurs investis sur le sujet : des parlementaires, les organisations étudiantes représentatives, ou encore l'association Règles Élémentaires. Les travaux parlementaires menés ces derniers mois sur le sujet ont permis de mesurer l'ampleur du phénomène. Grâce à cette mobilisation, en touchant un large public, ces travaux permettent aussi de lever le tabou des règles et de rendre visible cette précarité trop longtemps sous-estimée ou méconnue.

« Selon une étude réalisée par l'Association Fédérative des Etudiants de Poitiers et l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes en février, dans l'enseignement supérieur, 1/3 des personnes aurait besoin d'aide pour pouvoir acheter des protections périodiques. La précarité menstruelle est un enjeu collectif et une véritable question de dignité, de solidarité et de santé. Il est inacceptable qu'en 2021 on doive choisir entre se nourrir et pouvoir se protéger » Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Parce que le soutien aux étudiants doit se faire sous toutes ses formes, la ministre Frédérique Vidal a annoncé que dans les prochaines semaines les résidences universitaires des CROUS et les services de santé universitaires seront équipés en distributeurs de protections hygiéniques gratuites et respectueuses de l'environnement. A partir de la rentrée de septembre, ces distributeurs seront déployés sur l'ensemble des campus universitaires.

CONTACT PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Pôle presse

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr